

Expérimenter et transférer des pratiques vertueuses dans l'utilisation des ressources naturelles via la recherche-action

Enjeux



CONSERVATION



AMÉNAGEMENT



RESSOURCES



MOBILISATION



ACCOMPAGNEMENT



CONNAISSANCE



ACTION PUBLIQUE

ORIENTATION

La biodiversité comme condition et atout pour le développement économique

OBJECTIF

Identifier et généraliser les pratiques vertueuses des acteurs économiques et de leurs filières

PROBLÉMATIQUES

La forte dépendance des activités socio-économiques à la biodiversité implique de trouver des leviers d'actions pour la préserver et bénéficier des services écosystémiques, et ce dans les différents socio-écosystèmes néo-aquitains : plaine agricole, bois et forêt, vigne et vin, ville, systèmes prairiaux,... (cf. rapport Ecobiose).

Il s'agit alors d'intégrer l'innovation en faveur de la biodiversité dans les projets des territoires, d'expérimenter de nouvelles pratiques vertueuses avec les acteurs de terrain, d'impliquer les citoyens pour tenir compte de leur expertise d'usage et trouver des solutions locales, adaptées aux contextes des territoires. Le rapport Ecobiose préconise ainsi de développer des sites pilotes ou "living-labs" pour concevoir des territoires résilients. Le réseau régional de recherche sur la biodiversité et les services écosystémiques Biosena, constitué suite aux travaux d'Ecobiose, sera un relais important pour organiser et appuyer la mise en place de ces territoires d'expérimentation.

DESCRIPTION

Cette action vise à faciliter les partenariats entre acteurs scientifiques et socio-économiques en s'appuyant notamment sur Biosena pour faire émerger des projets de recherche-action communs, aider les chercheurs à trouver des terrains d'expérimentation et réciproquement, aider les territoires à devenir parties prenantes des projets de recherche.

1. Renforcer le lien entre le monde de la recherche et les territoires pour initier les projets de recherche-action sur la gestion durable des ressources naturelles

- Sur chaque socio-écosystème néo-aquitain (cf. rapport Ecobiose), il s'agit d'identifier ou mettre en place des sites pilotes, ou living labs (laboratoires d'application sur le terrain) sur le modèle de la zone atelier «Plaine et Val de Sèvres» du CNRS de Chizé, en associant chercheurs, acteurs socio-professionnels et citoyens, pour trouver des solutions partagées à des problématiques locales de préservation de la biodiversité (par exemple pour tester des nouvelles pratiques agricoles, forestières et d'aménagement), en s'appuyant sur le réseau régional de recherche Biosena (laboratoires et comité des porteurs d'enjeux, ressources techniques et moyens d'animation...).
- Le réseau Biosena permettra notamment de :
 - Faciliter les prises de contacts entre chercheurs, doctorants et acteurs socio-économiques, ainsi que l'émergence de projets de recherche-action (cf. fiche A5).
 - Faire de la médiation afin de rendre les résultats scientifiques plus abordables pour les élus et services techniques, et dans l'autre sens, faire le lien avec les équipes scientifiques qui travaillent sur les problématiques des territoires.
 - Associer les laboratoires universitaires et les grandes écoles régionales aux politiques de biodiversité et aux actions portées par le territoire.

2. Accompagner la mise en place des projets de recherche-action en faveur de la biodiversité

- Mettre en place et accompagner un réseau de sites pilotes – living labs afin d'expérimenter des itinéraires techniques et systèmes de gouvernance locaux favorables à la biodiversité (agro-écologie, agro-foresterie, pêche durable, gestion qualitative de la ressources en eau, régénération forestière...), et tester et évaluer la transférabilité des pratiques innovantes sur des territoires spécifiques :

Expérimenter et transférer des pratiques vertueuses dans l'utilisation des ressources naturelles via la recherche-action

- financer la démarche scientifique transdisciplinaire de recherche-action (protocole, expérimentation associant chercheurs, socio-professionnels, collectivité et citoyens).
- accompagner l'animation et la concertation territoriale des territoires d'expérimentation.
- Accompagner la montée en compétences sur la biodiversité dans le cadre des projets de recherche-action : organisation de formations, relais des programmes de sciences participatives pour mobiliser et sensibiliser les acteurs locaux, mise en place d'ateliers participatifs de réflexion et de terrain,...
- Financer les projets de recherche appliquée et recherche-action sur le long terme et à large échelle afin de pallier le problème des études ponctuelles qui ne permettent pas d'avoir des tendances robustes et de construire des dynamiques de fond avec les acteurs du territoire.
- Favoriser les filières de formation intégrant des activités de recherche sur la biodiversité (cf. fiche D37), afin de soutenir les stages, thèses et apprentissages liés à la démarche de recherche-action dans les collectivités et entreprises locales.

3. Transférer les résultats de la recherche-action, valoriser les bonnes pratiques, déployer les solutions innovantes préservant la biodiversité et les services écosystémiques (SfN)

En s'appuyant notamment sur le réseau Biosena, il s'agit de :

- Animer le réseau de sites pilotes - living labs.
- Référencer les productions scientifiques issues des projets de recherche-action (articles, rapports, posters, ...).
- Communiquer sur les enseignements et méthodes (protocoles, gouvernance) des sites pilotes, les zones ateliers et les living labs (réseaux et media de Biosena, événements de la SRB, ...).
- Organiser des webinaires et partager des retours d'expériences afin de diffuser les bonnes pratiques auprès des acteurs académiques, institutionnels et socio-professionnels.

Sur la base des résultats obtenus sur les sites pilotes et partagés avec les parties-prenantes, l'objectif est in fine pour les politiques publiques d'intégrer les solutions innovantes expérimentées sur les sites pilotes dans les dispositifs d'accompagnement des filières afin de déployer et massifier les pratiques vertueuses à grande échelle, par exemple en faisant évoluer les critères de bio-conditionnalité des subventions publiques (cf. fiche E47).

VU EN NOUVELLE-AQUITAINE

- Sur la Communauté d'agglomération du Grand Poitiers, un rapprochement entre le territoire et l'université de Poitiers (laboratoire Écologie et Biologie des interactions) s'est réalisé à travers une chaire Biodiversité créée en 2021. Cette chaire partenariale adossée à la Fondation Poitiers Université permet de renforcer la dynamique locale déjà existante et de soutenir des projets de recherche action (mécénat).
- Sur la Zone Atelier « Plaine & Val de Sèvre » (450 exploitations agricoles, 13 000 parcelles agricoles), l'équipe du CNRS de Chizé teste et déploie des solutions agro-écologiques co-construites entre chercheurs et agriculteurs. Après plus de 10 ans de recherche-action, les résultats montrent que changer de modèle agricole ne repose pas que sur les agriculteurs, mais nécessite de transformer aussi le modèle agroalimentaire, et donc les modes de consommation.

RÉSULTATS ATTENDUS, ÉCHÉANCES, INDICATEURS

- (Ind.) Augmentation du nombre de zones ateliers ou sites pilotes, répartition équilibrée sur le territoire régional et dans les socio-écosystèmes
- Développement des sciences participatives (ex. Observatoire agricole de la biodiversité), versement des données dans le SINP NA (évaluation en 2027 et en 2032)
- Mise en place d'un réseau régional de sites pilotes en lien avec Biosena (cartographie des sites pilotes, annuaire des laboratoires, ...)
- Partage des résultats de recherche via les réseaux consolidés dans le cadre de la SRB (ORB, aires protégées, entreprises et territoires engagés pour la nature, ...)

Expérimenter et transférer des pratiques vertueuses dans l'utilisation des ressources naturelles via la recherche-action

ACTEURS CONCERNÉS

- **Pilote en charge du suivi global de l'action** : Biosena, Région
- **Porteurs de projets « types »** : Acteurs de la recherche (CNRS, INRAe,...), de la protection de la nature, agricoles et forestiers, collectivités locales
- **Partenaires techniques** : CRA, ARB, Réseaux régionaux de recherche (Biosena, Naïade, Futurs Act), acteurs de la protection de la nature, de la recherche et socioéconomiques, DREAL
- **Partenaires financiers potentiels** : Région, acteurs de la recherche, ENGIE/SER

DISPOSITIFS TECHNIQUES ET FINANCIERS

- Europe : Plan stratégique national PAC : 2^{ème} pilier - Aides FEADER
- 4^e Programme d'investissements d'avenir (PIA 4) national
- Programme Tetrae de l'INRAe
- Partenariat européen pour l'innovation (PEI-AGRI)
- Réseau de recherche 3R en Nouvelle-Aquitaine
- Région : Soutenir les structures d'interface scientifique et technologique favorisant un transfert de compétences vers les entreprises ; programmes scientifiques de grande ambition régionale ; appels à projets Recherche et Environnement
- Agence de l'eau Loire-Bretagne : Améliorer et partager les connaissances en recherche et développement - 11^{ème} programme d'intervention
- Chambres d'agriculture : AAP thématiques via le Programme CasDAR (Compte d'affectation Spécial au Développement Agricole et Rural)
- Plateforme d'observation des projets et stratégies urbaines - POPSU : Mobiliser la recherche-action pour éclairer projets et stratégies territoriales - Aide permanente

LIEN AVEC LA SNB ET D'AUTRES STRATÉGIES RÉGIONALES

- **SNB 3** : Axe 4. Un pilotage orienté sur les résultats (mesure 10.4)
- **Néo Terra** : Fiche 22. Mobiliser la recherche, l'innovation et développer les liens avec l'expérimentation / Fiche 75. Réseau régional de forêts pilote [...]
- **PRFB** : Axe 2. Renforcer la gestion durable de la forêt (action 16) / Axe 3. Renforcer la protection des forêts contre les risques (action 33)
- **PSN PAC** : OS-E, OS-T
- **SNAP** : Objectif 3. Accompagner des activités durables au sein du réseau d'aires protégées (mesure 9) / Objectif 7. Conforter le rôle des aires protégées dans la connaissance de la biodiversité (mesure 18)
- **SRADDET** : Objectif 62. Définir et appliquer les stratégies locales d'adaptation [...]
- **SRDEII** : Priorité 2. Renforcer notre souveraineté par l'innovation responsable
- **SRE** : Orientation 1. Accompagner les changements de pratiques et l'innovation (AO 2)
- **SRESRI** : Objectifs 8, 9, 11

ÉVALUATION DE L'IMPACT POSITIF DE L'ACTION :

One Health



Adaptation au
changement
climatique



Attractivité
& économie

